

## Bonnes vacances à Beaulieu sur Mer

**Beaulieu-sur-Mer** (Bèuluec en occitan niçard<sup>1</sup>) est une [commune française](#) située dans le [département](#) des [Alpes-Maritimes](#), en [région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#).

Ses habitants [sont appelés](#) les *Berlugans*.

## Géographie

### Localisation



Plage de la baie des Fourmis et la Villa Kérylos, Beaulieu sur Mer.

Beaulieu-sur-Mer se trouve sur la [Côte d'Azur](#), entre [Nice](#) et [Monaco](#), au bord de la [mer Méditerranée](#) sur la [route du bord de mer](#) (Basse corniche, route M6098). La ville est située à l'est du [Cap Ferrat](#). Elle jouxte les agglomérations de [Villefranche-sur-Mer](#), [Saint-Jean-Cap-Ferrat](#) et [Èze](#). Beaulieu-sur-Mer fait administrativement partie de la commune de [Villefranche-sur-Mer](#) jusqu'en [1891](#).

## Intercommunalité

La commune est membre de la [Métropole Nice Côte d'Azur](#).

# Urbanisme

## Typologie

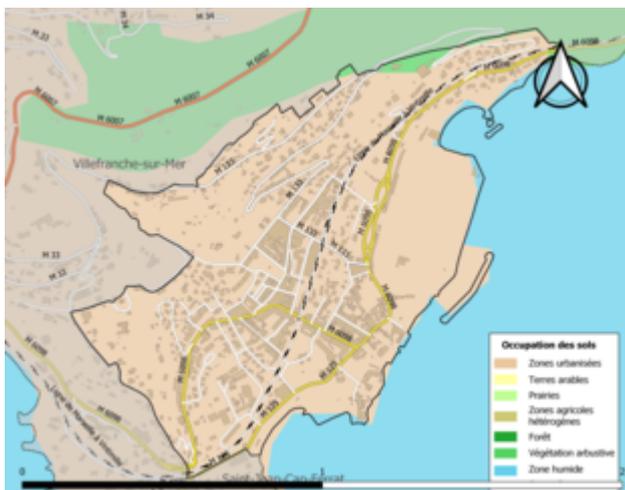
Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Beaulieu-sur-Mer est catégorisée ceinture urbaine, selon la nouvelle grille communale de densité à 7 niveaux définie par l'Insee en 2022<sup>2</sup>. Elle appartient à l'[unité urbaine](#) de [Nice](#), une agglomération intra-départementale dont elle est une commune de la [banlieue](#)<sup>3,4</sup>. Par ailleurs la commune fait partie de l'[aire d'attraction de Nice](#), dont elle est une commune de la couronne<sup>Note 1,4</sup>. Cette aire, qui regroupe 100 communes, est catégorisée dans les aires de 200 000 à moins de 700 000 habitants<sup>5,6</sup>.

La commune, bordée par la [mer Méditerranée](#), est également une commune littorale au sens de la loi du 3 janvier 1986, dite [loi littoral](#)<sup>7</sup>. Des dispositions spécifiques d'urbanisme s'y appliquent dès lors afin de préserver les espaces naturels, les sites, les paysages et l'[équilibre écologique](#) du [littoral](#), comme par exemple le principe d'inconstructibilité, en dehors des espaces urbanisés, sur la bande littorale des 100 mètres, ou plus si le [plan local d'urbanisme](#) le prévoit<sup>8</sup>.

## Occupation des sols

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la [base de données européenne](#) d'occupation [biophysique](#) des sols [Corine Land Cover](#) (CLC), est marquée par l'importance des territoires artificialisés (96,3 % en 2018), en augmentation par rapport à 1990 (79,1 %). La répartition détaillée en 2018 est la suivante : zones urbanisées (96,3 %), eaux maritimes (2,4 %), milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (1,3 %)<sup>9</sup>.

L'évolution de l'occupation des sols de la commune et de ses infrastructures peut être observée sur les différentes représentations cartographiques du territoire : la [carte de Cassini](#) (XVIII<sup>e</sup> siècle), la [carte d'état-major](#) (1820-1866) et les cartes ou photos aériennes de l'[IGN](#) pour la période actuelle (1950 à aujourd'hui)[Carte 1](#).



Carte de l'occupation des sols de la commune en 2018 ([CLC](#)).

## Communes limitrophes

Communes limitrophes de **Beaulieu-sur-Mer**

<a href="#">Villefranche-sur-Mer</a>	<a href="#">Villefranche-sur-Mer</a>	<a href="#">Villefranche-sur-Mer</a>
<a href="#">Villefranche-sur-Mer</a>		<a href="#">Mer Méditerranée</a>
<a href="#">Villefranche-sur-Mer</a>	<a href="#">Saint-Jean-Cap-Ferrat</a>	<a href="#">Mer Méditerranée</a>

## Géologie et relief



Vue sur Beaulieu-sur-Mer depuis le plateau St-Michel

La commune de Beaulieu-sur-Mer est classée en [loi littoral](#), catégorie Mer.

Collines environnantes : Mont Leuze, Mont Leuza, Plateau St-Michel, Plateau de la Justice, parc départemental de la Grande Corniche, Mont Alban, et [Mont Boron](#) sur la commune de Villefranche-sur-Mer.



Relief très escarpé qui domine Beaulieu, vu depuis le bord de mer et caractéristique de la Riviera française.

## Climat

Climat classé Csa dans la [classification de Köppen](#) et Geiger<sup>10</sup>.

Article détaillé : [Climat des Alpes-Maritimes](#).

## Catastrophes naturelles et sismicité

Le 2 octobre 2020, de nombreux villages des diverses vallées des Alpes-Maritimes ([Breil-sur-Roya](#), [Fontan](#), [Roquebillière](#), [St-Martin-Vésubie](#), [Tende](#) notamment) sont fortement impactés par un « [épisode méditerranéen](#) » de grande ampleur<sup>11</sup>. Certains hameaux sont restés inaccessibles jusqu'à plus d'une semaine après la catastrophe et l'électricité n'est rétablie que vers le 20 octobre. L'arrêté du 7 octobre 2020 portant reconnaissance de l'état de [catastrophe naturelle](#) identifie 55 communes, dont Beaulieu-sur-Mer, au titre des « Inondations et coulées de boue du 2 au 3 octobre 2020 »<sup>12</sup>.

Beaulieu-sur-Mer se situe en zone de sismicité 4 (sismicité moyenne)<sup>13</sup>.

## Hydrographie

Eaux souterraines<sup>14</sup> :

- 4 forages,
- 1 puits,
- 1 source.

Beaulieu-sur-Mer dispose de la station d'épuration intercommunale de Nice, d'une capacité de 650 000 [équivalent-habitants](#)<sup>15</sup>.

# Voies de communications et transports

## Voies routières

La ville est traversée par la [route départementale 98](#), le principal axe de circulation entre [Menton](#) et [Toulon](#).

## Transports en commun

- [Transport en Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

Trois lignes de bus du réseau [Lignes d'azur](#), sont en service. L'une d'entre elles a son [terminus](#) en ville. Les deux autres, reliant Nice à Menton et Nice à [Saint-Jean-Cap-Ferrat](#) traversent la ville en plusieurs [arrêts](#)<sup>16</sup>.

## Ligne SNCF

Beaulieu-sur-Mer dispose par ailleurs d'une [gare](#), desservie par le [TER Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) et permettant aux voyageurs de se rendre jusqu'à [Cannes](#) et [Grasse](#) (voire [Marseille](#)) vers l'[ouest](#) et jusqu'à [Vintimille](#) en [Italie](#) vers l'[est](#).

## Ports

### [Ports en Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)



Vue partielle du port de plaisance de Beaulieu.

### **Ports Sur la commune**<sup>17</sup> :

- Le Port de Plaisance,
- Port des Fourmis (dans la baie des fourmis<sup>18</sup>),

### **Ports des communes voisines**

- Port de plaisance de [Saint-Jean-Cap-Ferrat](#)<sup>19</sup>,
- Port de la [Darse de Villefranche-sur-Mer](#),
- [Port Lympia](#) (port de Nice),

- Port de plaisance de [Cap d'Ail](#),
- Ports Hercule et de Fontvieille ([Port de Monaco](#)).

## Transports aériens

Les aéroports les plus proches sont :

- [Aéroport de Nice-Côte d'Azur](#)
- L'[hélicoptère de la principauté de Monaco](#)
- [Aéroport de Toulon-Hyères](#)

## Toponymie

Attestée sous la forme *Bello Loco* en 1155<sup>[[réf. souhaitée](#)]</sup>.

*Bèluec de Mar* en [occitan](#).

Beaulieu vient du latin *bellus locus*, « lieu beau », « endroit agréable à habiter ». De nombreuses communes portent ce nom unique. Pour éviter les confusions , on indique le département entre parenthèses: ce sont [Beaulieu \(Ardèche\)](#), [Beaulieu \(Cantal\)](#), [Beaulieu \(Côte-d'Or\)](#), [Beaulieu \(Hérault\)](#), [Beaulieu \(Indre\)](#), [Beaulieu \(Isère\)](#), [Beaulieu \(Haute-Loire\)](#), [Beaulieu \(Nièvre\)](#), [Beaulieu \(Orne\)](#), [Beaulieu \(Puy-de-Dôme\)](#). Certaines communes ont adjoint, pour se différencier, un mot indiquant leur situation: Beaulieu-sur-Mer, [Beaulieu-sur-Dordogne](#), [Beaulieu-sur-Loire](#), [Beaulieu-sur-Layon](#), [Beaulieu-sous-la-Roche](#), [Beaulieu-les-Fontaines](#), [Beaulieu-sur-Sonnette](#), [Beaulieu-sur-Oudon](#), [Beaulieu-en-Argonne](#), [Beaulieu-lès-Loches](#), [Beaulieu-sous-Parthenay](#).

Le gentilé des habitants de Beaulieu est très variée: Beaulieusard, Beaulieurois, Bellilocien, Bellieurain, Bellilocois, Belliloquois, Belliloqueteux, Belliquière, Berlugan, Beloudonien.

## Histoire

### Préhistoire

Le territoire de Beaulieu-sur-Mer est habité depuis la [préhistoire](#). Une grotte localisée dans le quartier de la Petite Afrique (aujourd'hui détruite) a livré des

traces d'occupation du [Paléolithique](#) à la fin du [XIX<sup>e</sup> siècle](#)<sup>20</sup>.

Des travaux à l'emplacement des magasins Giaume et de l'hôtel Empress, au centre-ville, ont permis la mise au jour de céramiques du [Néolithique](#)<sup>21</sup>.

## Antiquité et haut Moyen Âge

On ne connaît pas de site de l'[âge du fer](#) sur le territoire de la commune, mais, au [XIX<sup>e</sup> siècle](#), d'importantes traces d'occupation d'époque romaine ont été découvertes dans le secteur de la gare et sur le bord de mer, autour de la chapelle Notre-Dame d'Olivo où ont été mises au jour plus d'une centaine de sépultures antiques<sup>22</sup>. Ces dernières permettent de penser qu'une importante voie de circulation antique longeait le bord de mer à la hauteur de Beaulieu.

Lors de la construction de l'église paroissiale et de la destruction de la batterie côtière<sup>23,24</sup>, à quelques mètres de la chapelle Notre-Dame d'Olivo, Johnston-Lavis a entrepris de fouilles et mis au jour un important dépôt de céramiques antiques comprises entre la fin du [I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.](#) et le [VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.](#) <sup>[réf. souhaitée]</sup> Elles semblent indiquer la présence d'une station portuaire relativement importante à Beaulieu durant l'Antiquité.

Ses fouilles dans le quartier de la gare lui ont permis d'observer les restes de riches habitats d'époque romaine, qui semblent appartenir à une petite agglomération littorale.

Dans les [années 1950](#), le colonel Cheneveau, président de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée (IPAAM)<sup>25</sup>, a entrepris des fouilles dans le jardinet attenant à la chapelle Notre-Dame et a mis au jour une nécropole de l'[Antiquité tardive](#) et du Haut [Moyen Âge](#) qui, contrairement à ce que dit la tradition locale, semble montrer que le littoral n'est pas abandonné à cette époque. <sup>[réf. souhaitée]</sup>

## Époque contemporaine



*Beaulieu : la baie des Fourmis*

[Eugène Boudin](#), 1892

[New York](#), [Metropolitan Museum of Art](#)

Au [XIX<sup>e</sup> siècle](#), Beaulieu-sur-Mer, reliée à [Nice](#) par la route et le [chemin de fer](#), devient un lieu de villégiature réputé. De nombreuses têtes couronnées et autres célébrités affectionnent particulièrement cette station hivernale. Parmi eux la plupart des grandes figures de la royauté européenne : le premier [prince de Galles](#), [Léopold II](#), les reines d'Italie et du Portugal, [Guillaume II](#), ou encore l'impératrice [Eugénie](#), sans oublier les autres célébrités de l'époque comme [Gustave Eiffel](#), [Léon Tolstoï](#), ou l'archéologue [Théodore Reinach](#) à qui l'on doit la [villa Kérylos](#)<sup>26</sup>.

La [Première Guerre mondiale](#) marque un coup d'arrêt au développement, mais la vocation touristique de Beaulieu-sur-Mer est désormais établie.

La conclusion des [accords de Munich](#) fin septembre 1938 suscite un soulagement et une joie profonde : contrairement aux usages, le conseil municipal attribue le nom du président du Conseil en exercice et encore en vie, [Daladier](#), à une rue ; son conégociateur, le Premier ministre britannique [Neville Chamberlain](#) est aussi honoré. Le même Daladier organise l'année suivante la chasse aux noms de rues évoquant le [communisme](#)<sup>27</sup>.

Le [régime de Vichy](#) applique sa politique rapidement, y compris dans le domaine du symbolique. C'est ainsi que, s'appuyant sur des dispositions remontant aux derniers mois de la [Troisième République](#), il impose la débaptisation de rues dont le nom ne concorde pas avec ses valeurs, notamment celles évoquant l'Angleterre ([anglophobie](#)), les Juifs ([antisémitisme](#)), le [communisme](#) etc. La récente rue *Neville-Chamberlain* est ainsi débaptisée début 1941<sup>28</sup> ; la *rue des Anglais* est renommée *Jeanne-d'Arc* au printemps 1942<sup>29</sup>. Enfin, une voie est nommée d'après le général [Huntziger](#), pourtant en partie responsable côté français de la [percée de Sedan](#) en juin 1940<sup>30</sup>.

À partir de la seconde moitié des [années 1990](#), le déclin touristique et économique s'amorce. Plusieurs hôtels sont transformés en copropriété ou purement et simplement démolis pour laisser place à des immeubles de logements. Ce mouvement, lié principalement à l'augmentation des prix de l'immobilier, n'est pas freiné par l'autorité municipale.

À partir de [2005](#), le célèbre hôtel Métropole et la Villa Eiffel bordant le littoral sont rachetés[31](#) par des hommes d'affaires souhaitant relancer l'activité touristique en déclin à Beaulieu.

Par la suite des projets de démolition et reconstruction du Métropole[32](#) et de la Résidence Eiffel voient le jour mais sont combattus par plusieurs associations qui protestaient[33](#) contre la spéculation foncière et immobilière dans le triangle d'or (Villefranche-sur-Mer / Saint-Jean-Cap-Ferrat / Beaulieu-sur-Mer)[34](#).

En [2010](#), le casino, dont les murs sont la propriété de la commune, est mis en liquidation judiciaire[35](#). Après d'importants travaux de rénovation, il rouvre ses portes le 17 décembre 2014, accueillant désormais un casino de jeux[36](#), une salle de spectacle[37](#), un restaurant et un cinéma[38](#).

## Politique et administration

### Budget et fiscalité 2019

En 2019, le budget de la commune était constitué ainsi[39](#) :

- total des produits de fonctionnement : 8 994 000 €, soit 2 399 € par habitant ;
- total des charges de fonctionnement : 9 005 000 €, soit 2 402 € par habitant ;
- total des ressources d'investissement : 5 810 000 €, soit 1 550 € par habitant ;
- total des emplois d'investissement

source : wikipedia

photo : pixabay